



fondation

pour la promotion de la pédiatrie sociale

CAS - 010M

C.P. - P.L. 7

Loi instituant le fonds pour le
développement des jeunes enfants

Commission des affaires sociales

Assemblée nationale du Québec

Bien faire pour tous les enfants du Québec : un consensus

Mémoire présenté par

La Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale

Dans le cadre des consultations particulières à l'égard du projet de loi 7

Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants

Québec

Le 8 avril 2009

Un fonds qui fera une différence pour les enfants

La Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale salue l'initiative du gouvernement du Québec et de la Fondation Lucie et André Chagnon de créer un fonds pour le développement des jeunes enfants. L'implication d'une fondation privée ainsi que celle du gouvernement au profit des enfants du Québec est sans contredit un gain très significatif pour les enfants et fera une véritable différence dans le parcours de certains d'entre-eux.

Les sommes investies devraient avoir un impact direct sur le bien-être et le développement des enfants et agiront particulièrement sur tous les facteurs pouvant faciliter aux enfants du Québec une meilleure intégration sociale et scolaire. Il semble bien clair que ce projet de loi témoigne d'une volonté d'agir tôt dans le parcours menant les enfants jusqu'à l'école, et ce, dès la grossesse.

Différents acteurs de la société québécoise ont récemment fait le constat de l'importance d'agir tôt. Le rapport *Savoir pour pouvoir* publié, sous l'initiative de monsieur Jacques Ménard il a quelques semaines faisait état, une fois de plus, de l'importance de poser des gestes dès la petite enfance afin d'influencer le parcours scolaire de tous les enfants du Québec afin de réduire le décrochage scolaire ses impacts. Il est vrai que nombreux efforts ont déjà été faits à différents niveaux, il faut maintenant se relever les manches pour outiller tous les enfants pour une entrée à l'école réussie et favoriser leur persévérance scolaire.

Une action concentrée pour des résultats concrets :

Le fonds créé par ce projet de loi prendra toute sa force et donnera des résultats concrets seulement s'il répond à une stratégie claire et solide et évite le saupoudrage des sommes dans une multitude de projets sans perspective globale pour le développement des enfants à travers tout le Québec.

Proposant trois axes précis de développement, le fonds créé doit être en mesure d'appuyer financièrement des projets structurants et innovants pour soutenir différemment les enfants et leur famille.

La pédiatrie sociale une réponse différente aux besoins des enfants

La pratique de la pédiatrie sociale en communauté, développée à Montréal par le Dr Gilles Julien dans les années 1990, favorise un mouvement de société pour assurer à l'enfant vulnérable d'un milieu défavorisé des services préventifs et curatifs qui soient intégrés et adaptés à ses besoins. Ce mouvement est à la base de l'équité sociale nécessaire pour soutenir le développement harmonieux de l'enfant et pour contrer les effets néfastes des déterminants sur sa santé. Il appuie les interventions en prévention en assurant une présence constante de personnes significatives sur la trajectoire de développement de l'enfant.

Cette approche, qui s'appuie sur la mobilisation de la famille mais aussi sur celle de la toute la communauté, est aujourd'hui reconnue par plusieurs acteurs de notre société. À travers les années, la pédiatrie sociale a pu compter sur de nombreux appuis provenant des organisations médicales, du milieu communautaire, du monde culturel et artistique, des entreprises, des représentants des médias, des élus municipaux et provinciaux et, bien entendu, de la population qui contribue de plus en plus à l'avancement de la cause de la pédiatrie sociale. De plus, il est important de rappeler que la Fondation Lucie et André Chagnon a été un grand partenaire du développement de la pédiatrie sociale au Québec en supportant, dès le départ, l'œuvre du Dr Gilles Julien.

Plus particulièrement, la pratique de la pédiatrie sociale en communauté soutenue par la Fondation de la promotion de la pédiatrie sociale, préconise une approche centrée sur un diagnostic global des troubles de la santé et de développement de l'enfant. Ces

troubles sont souvent associés à des problèmes d'ordre social qui ne sont parfois qu'effleurés lors d'un examen médical traditionnel. Ainsi, l'état de santé de l'enfant et son développement sont affectés directement par des questions de logement insalubre, de malnutrition, d'éducation non adaptée, d'un manque de loisirs, d'exclusion, d'insécurité financière, de soins de santé inappropriés et d'autres carences du genre. Or, ces problèmes d'ordre social sont symptomatiques d'une violation de droits fondamentaux reconnus par la *Convention relative aux droits de l'enfant* que le Canada a ratifiée en 1991.

Afin de réduire les impacts négatifs des déterminants de la santé, les actions en pédiatrie sociale reposent sur la mobilisation de l'enfant, sa famille et de sa communauté ainsi que sur la mise en commun des ressources des systèmes déjà mis en place pour lui venir en aide. En privilégiant non seulement le développement psychomoteur et physique, mais aussi la cohésion entre les programmes pertinents de soins, de services sociaux et de prévention, cette pratique accroît sensiblement les chances de l'enfant de s'épanouir sur tous les plans, quel que soit son milieu. Cette approche n'est possible qu'en partageant le pouvoir détenu par les professionnels avec l'enfant, sa famille et la communauté. Cette autre manière de soigner les jeunes personnes attache une haute importance au respect de la *Convention relative aux droits de l'enfant*.

Une mobilisation de la communauté pour une action de proximité

La force des centres de pédiatrie sociale est d'avoir réussi à créer les liens nécessaires avec l'ensemble des partenaires de la société et à mettre l'enfant au cœur de l'action. L'intervention de la Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale s'appuie sur les données probantes, qui démontrent que :

- les problèmes de développement des enfants sont liés à leurs besoins essentiels, soit l'identité, la stabilité, la sécurité et la justice. L'accès à une nourriture saine, à un toit, à la salubrité, à l'exercice et à un environnement sain sont des facteurs déterminants dans le bien-être et l'épanouissement physique et psychologique de l'enfant;
- les contextes familial, scolaire, environnemental et sociétal agissent sur la santé des enfants;
- tous les enfants ont besoin d'être supportés pour leur croissance et leur développement;
- l'enfant et sa famille peuvent influencer et changer leur trajectoire de vie;
- il faut tout mettre en œuvre pour conserver les liens familiaux de l'enfant;
- pour soutenir de façon optimale la santé et le développement de l'enfant, on doit mettre de l'avant une approche globale et concertée et des rôles et devoirs multiples.

L'approche de pédiatrie sociale en communauté se concrétise en un modèle d'intervention «terrain», qui s'enracine localement, mais vise une action globale qui fait une réelle différence. Elle peut prendre différentes formes selon les milieux où elle s'exerce, mais certains éléments clés sont incontournables :

- des services de soins de santé intégrés et de qualité;
- un centre de services accessible et adapté aux besoins des enfants d'une communauté donnée;
- une équipe de base de professionnels centrée sur le service direct aux enfants et sur le développement d'un réseau communautaire à base préventive;
- une équipe de bénévoles en soutien aux enfants et à l'équipe de base;
- la capacité d'accueillir l'enfant et sa famille en toute circonstance avec respect, au moment et avec l'approche dont ils ont besoin;

- un réseau local élargi pour appuyer un mouvement de soutien auprès des enfants de la communauté;
- une capacité d'intervention et de défense des droits des enfants, tant au niveau de la communauté immédiate qu'au niveau de la société dans son ensemble.

Les deux centres existants à Montréal offrent des programmes stimulants et des services adaptés à leurs milieux respectifs. Dans le cas du centre Assistance d'enfants en difficulté (AED), situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, il s'agit d'un milieu plutôt homogène marqué par le chômage, la sous-scolarisation, le recours à l'assistance sociale et la pauvreté. Quant au Centre de services préventifs à l'enfance (CSPE) qui œuvre dans le quartier Côte-des-Neiges, il s'enracine dans un milieu pluriethnique qui, sans être nécessairement désavantagé économiquement ou culturellement, comprend une population qui vit souvent l'isolement, l'exclusion ou même des traumatismes reliés à l'immigration et à l'intégration.

Les services offerts dans ces centres sont variés et adaptés avant tout aux besoins des enfants et de leur famille. Le principe de départ est le même pour chaque centre : avec chaque enfant et sa famille, les membres de l'équipe établissent un plan d'accompagnement et d'action qui fait appel à l'un ou l'autre de ces services, la démarche étant appelée à évoluer au rythme de l'enfant et selon sa trajectoire de développement.

Après une rencontre d'accueil, d'évaluation et d'orientation, un bilan de santé global de l'enfant est dressé en vue d'établir un plan commun d'accompagnement et d'intervention mobilisant l'enfant, sa famille et les ressources du milieu.

Ces plans d'intervention comprennent deux volets : le soutien global et l'intervention clinique. Voici quelques exemples de services offerts dans les centres :

Soutien global:

- Accompagnement personnalisé
- Activités éducatives, psycho-éducatives et récréatives
- Camps de jour préscolaires
- Camps d'été pour les enfants présentant un trouble envahissant du développement (TED)
- Les Grands amis
- Appui en intervention transculturels
- Aide aux devoirs

Intervention clinique :

- Évaluation, orientation et suivi
- Services de santé
- Services sociaux
- Services psycho-émotifs
- Activités de stimulation précoce
- Services d'orthophonie

Une action concertée avec des partenaires engagés

Le Centre de pédiatrie sociale est au coeur des interventions qui contribuent à identifier les enfants vulnérables, à comprendre les problématiques complexes qui les mettent en difficulté, à définir un partenariat avec les familles et à mobiliser les ressources du milieu. Le travail de collaboration du réseau de forces vives de la communauté autour de l'enfant en difficulté est essentiel.

Le rôle des centres de pédiatrie sociale est d'orchestrer la mobilisation et la coopération d'intervenants clés des différents secteurs d'activités. En fait, la pédiatrie sociale peut

être vue comme un mécanisme intermédiaire d'intervention qui au fil des ans a fait ses preuves et a su répondre à des besoins criants. Elle s'est alliée des collaborateurs engagés, crédibles, disponibles, motivés et en proximité avec la clientèle. :

- Les parents et l'entourage
- Les écoles
- Le réseau de la santé et des services sociaux
 - o *CSSS*
 - o *Hôpitaux*
 - o *Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)*
- Les organismes communautaires
- Le réseau de bénévoles
- La police communautaire

Des universités partenaires de la pédiatrie sociale

Implanter la pratique de la pédiatrie sociale dans différents milieux à travers le Québec nécessite aussi de changer l'approche de la médecine face à une multitude de problématiques. Soigner différemment demande une médecine de proximité, une grande écoute mais aussi une approche multidisciplinaire qui saura répondre plus adéquatement aux besoins des enfants. Afin de promouvoir la pédiatrie sociale et de sensibiliser les étudiants en médecine dès la première année de leur formation, Dr Gilles Julien leur présente lors de conférences cette façon de pratiquer la médecine.

L'Université de Montréal ainsi que l'Université McGill ont également inclus la pédiatrie sociale à la formation des futurs pédiatres. Ainsi, depuis 2005 un stage obligatoire en pédiatrie sociale est offert aux résidents en pédiatrie de ces deux universités. Sous la coordination du Réseau de formation en pédiatrie sociale, ce sont plus de 25 étudiants en médecine et résidents qui viennent chaque année dans l'un des deux centres afin de se familiariser avec la pratique et l'approche de la pédiatrie sociale, où les médecins

travaillent en équipe et en réseau avec les ressources locales pour le bien-être des enfants.

Tisser des liens pour tous les enfants du Québec

Le succès et les impacts des deux centres situés à Montréal permettent aujourd'hui à la Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale de travailler en collaboration avec de nombreux partenaires au développement de nouveaux centres dans les régions du Québec. Grâce au travail exceptionnel du personnel de ces deux centres, plusieurs groupes provenant de divers milieux s'intéressent à l'implantation de ce modèle dans leur communauté. La Fondation soutiendra ces équipes en construction, afin de les guider et de mettre à profit l'expertise clinique et administrative acquise par les équipes des deux centres qui constituent la base de la pédiatrie sociale.

La Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale appuiera les équipes prêtes à se déployer pour mettre sur pied un centre de pédiatrie sociale à la couleur des enjeux locaux et ainsi favorisera le mouvement nécessaire autour des enfants vulnérables de leur quartier. Elle assurera la formation, encouragera les processus innovateurs du modèle de la pédiatrie sociale et le respect de la philosophie de ce modèle à l'échelle du Québec.

À la demande de nombreuses communautés, la Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale supportera au cours de la prochaine année, la création de cinq nouveaux centres à Montréal et ailleurs au Québec. Ces centres s'adapteront aux besoins spécifiques de chacune des communautés où ils seront implantés. Par la suite, la fondation soutiendra la mise en place d'autres centres de pédiatrie sociale selon les demandes et les initiatives dans les communautés. Nous espérons ainsi que les enfants

de toutes les régions du Québec pourront bénéficier des services de la pédiatrie sociale d'ici les cinq à dix prochaines années.

Conclusion

La pédiatrie sociale en communauté s'inscrit en droite ligne avec le projet de Loi no 7, Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants. En agissant tôt de concert avec les familles et les intervenants du milieu, en offrant une action et une approche globale et en innovant, la pédiatrie sociale répond en tous points aux objectifs fixés par ce projet de loi. Des projets de pédiatrie sociale émanant du milieu, avec et pour le milieu : voilà une réponse concrète à la création de ce fonds.

La Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale offre une voie incontournable pouvant servir de fil conducteur essentiel, remplaçant les interventions en silos ou les diverses formes de saupoudrage, par une organisation où la communauté sert de moteur à l'action auprès des jeunes enfants. Il y a lieu d'agir vite et bien et de façon consistante sur la trajectoire des jeunes enfants, et ce, avec une stratégie solide permettant de soutenir leur développement global.

La pédiatrie sociale qui est expérimentée avec succès dans nos deux centres à partir de l'arrimage de différents concepts et de pratiques ayant prouvé leur efficacité et qui continue de susciter de nombreux partenariats locaux et sociétaux, permettra de lancer un mouvement constant et incontournable pour tous les enfants du Québec et, surtout, pour les plus vulnérables.

Avec l'aide du fonds, les centres de pédiatrie sociale en communauté permettront de réaliser:

- Un accès direct à des services et à du soutien pour les enfants en état de vulnérabilité dans leur milieu et avec leur entourage;
- une forte mobilisation des familles et des communautés autour de la santé et du bien-être des enfants;
- une forte attention publique sur l'enjeu des besoins globaux et des droits des enfants;
- des changements systémiques au sein des institutions sur la meilleure façon de servir les enfants;
- la production d'équité dans la société par rapport au développement harmonieux de tous les enfants.

La finalité consiste à créer:

- Une société plus juste et plus soutenante
- Une communauté plus responsable et mobilisée
- Des familles plus impliquées et plus capables d'agir
- Des enfants en santé et en pleine possession de leur potentiel

Voilà le projet de société ambitieux auquel vous convie la Fondation pour la promotion de pédiatrie sociale du Québec, en lien avec le nouveau fonds pour le développement des jeunes enfants.